

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5838>



Décès de Christine Renon

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: mercredi 2 octobre 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le SNES-FSU exprime sa plus profonde émotion après le suicide de Christine Renon, adresse tout son soutien à sa famille et ses proches et assure de sa solidarité ses collègues, son syndicat.

Son geste, sur son lieu de travail, la lettre qu'elle laisse pour l'expliquer, tout indique que les motivations de notre collègue sont d'ordre essentiellement professionnel. L'émotion et le mouvement de protestation des enseignants du premier degré sont révélateurs des difficultés auxquelles sont confrontés les directeurs d'école, surchargés de travail et accablés d'injonctions hiérarchiques

Au-delà, c'est toute la communauté scolaire, dans sa diversité de métiers, qui se reconnaît dans le sentiment d'abandon exprimé par Christine Renon : les personnels sont laissés seuls face aux difficultés toujours plus aiguës que connaît l'École. Ils composent avec l'absence de soutien d'une hiérarchie plus prompte à mettre en œuvre les nouvelles politiques publiques managériales qu'à faire corps avec la profession, à imposer des réformes pensées sans et contre les personnels.

Ces pratiques managériales méconnaissent les réalités de l'enseignement, dessaisissent les personnels de leur expertise, et ne leur accordent ni reconnaissance ni les moyens nécessaires à l'exercice de leur métier. **Aujourd'hui, les personnels sont tiraillés entre le sens de leur engagement et la réalité qu'ils vivent au quotidien. Ce sont ces situations professionnelles qui sont responsables d'une grande souffrance et sont à l'origine de ce drame.**

Un an après le mouvement #pasdevague la colère légitime des personnels de l'Éducation est intacte. Le gouvernement n'a rien fait pour y répondre.

Le SNES-FSU appelle les personnels à participer aux hommages rendus à la mémoire de Christine Renon (rassemblements jeudi 3 octobre, minute de silence collective dans les établissements, signatures de motions etc). **Un préavis de grève national a été déposé pour permettre à chaque collègue d'y participer.**

Dans le département, un rassemblement est prévue jeudi 3 octobre à 17h00 devant la DSDEN à Nevers. Par ailleurs, localement des minutes de silence collective s'organisent.

Des personnels de l'Éducation Nationale meurent au travail et de leur travail. Cette situation est intolérable. Le Ministre doit prendre la mesure de l'émotion et la colère des personnels et apporter des réponses sans tarder.